

Vallée de la Gartempe

Lettre d'information Natura 2000



Natura 2000 : un outil moderne de protection de la nature

Le réseau européen Natura 2000 vise à préserver notre patrimoine naturel sur le long terme, à l'échelle de tout le continent. Il s'appuie sur un ensemble de sites sélectionnés pour leur richesse biologique, et où chaque Etat s'engage à appliquer des mesures de gestion durable en tenant compte des activités économiques et de loisirs préexistantes : en effet, la plupart des milieux dits naturels sont en fait le résultat du travail des hommes. Les activités humaines sont la plupart du temps nécessaires pour conserver les plantes et les animaux des sites Natura 2000.

Le document d'objectifs : un document d'intentions et d'actions

Pour satisfaire aux obligations des Directives*, la France a choisi de réaliser des documents d'objectifs pour chaque site. Etablis sous la responsabilité de l'Etat, ces documents de référence constituent une aide à la décision pour les acteurs ayant compétence sur le site. Dans une réelle volonté de concertation, ils sont réalisés en associant les acteurs concernés par le site (habitants, élus, socio-professionnels...) dont les représentants se réunissent au sein d'un comité de pilotage. Après une description des habitats et des espèces, des activités socio-économiques et culturelles du site, les partenaires s'accordent sur des objectifs et la répartition des tâches et des moyens.

Un comité de pilotage

présidé par Madame le Sous-Préfet de Montmorillon et composé des élus, administrations et organismes suivants :

- les maires de Lathus-Saint-Rémy, Plaisance et Saulgé,
- le conseiller général du canton,
- les directions de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Forêt, de l'Industrie et de la Recherche, de la Jeunesse et des Sports, du Tourisme,
- les syndicats, de la propriété agricole, des propriétaires forestiers sylviculteurs,
- le Centre Régional de la Propriété Forestière, l'Office National des Forêts,
- l'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- le Conseil Supérieur de la Pêche,
- les fédérations départementales des chasseurs et des pêcheurs,
- les chambres, d'agriculture, de commerce et d'industrie, des métiers,
- la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles,
- la Confédération Paysanne,
- le LPA «Jean-Marie Bouloux»,
- le Conseil Scientifique Régional pour la Protection de la Nature,
- le Conservatoire Régional des Espaces Naturels,
- les associations : pour la Sauvegarde de la Gartempe, TOS, Vienne Nature, LPO, «les Amis de la Maleffe», CPIE «Val de Gartempe»,
- la commission des sports de nature du comité régional olympique et sportif,
- les comités régionaux des fédérations de la montagne et de l'escalade, de canoë-kayak.

** La mise en place du réseau Natura 2000 est basée sur deux directives européennes : la Directive «habitats» (du 21 mai 1992) et la Directive «oiseaux» (du 2 avril 1979).*

La Directive «habitats» établit dans son annexe 1 la liste des habitats dont il est nécessaire de conserver des éléments représentatifs en Europe, ceci afin de préserver la biodiversité européenne. Dans son annexe 2, figurent les espèces menacées (plantes et animaux, exceptés les oiseaux) dont les milieux de vie doivent être sauvegardés.

La Directive «oiseaux» vise à protéger les milieux où nichent et se nourrissent les espèces d'oiseaux menacés en Europe. La liste de ces espèces est fixée dans l'annexe 1 de la Directive.

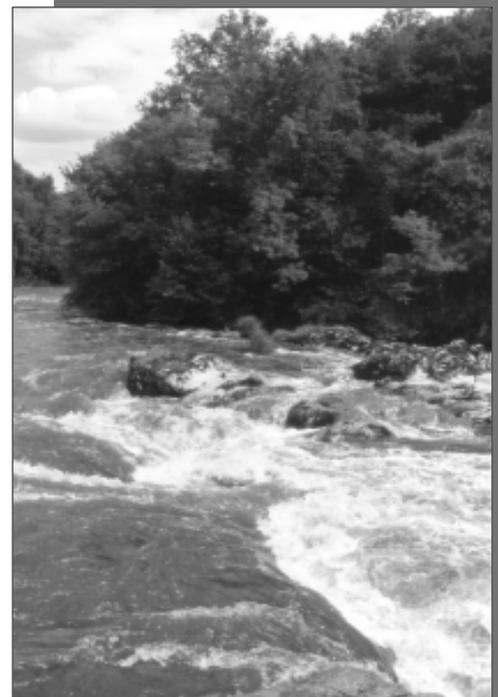
Le site « vallée de la Gartempe » :

Une richesse biologique d'intérêt européen, des milieux exceptionnels à préserver.

La Gartempe coule dans le sud de la Vienne à travers les derniers contreforts du Massif Central.

Pendant quelques kilomètres encore, elle conserve des airs de rivière de montagne, avec son cours souvent tumultueux et les rochers qui parsèment son lit.

Ses eaux limpides, ses berges et les flancs de sa vallée, tantôt doux, tantôt abruptes, hébergent encore des plantes et des animaux variés et souvent menacés.



Inventaires biologiques, point de départ de la réflexion

LA FORÊT

Des habitats...

Les bords abruptes de la vallée de la Gartempe sont couverts par des **forêts de pente**. Le microclimat frais et humide qui y règne favorise le développement de plantes originales, parmi lesquelles plusieurs espèces de fougères.

Au pied des pentes de la vallée, sur les sols pourvus de fortes réserves en eau, pousse la **chênaie-charmaie des sols frais***. L'ambiance fraîche et ombragée permet la survie de plantes de montagne, telle la luzule des bois.

Sur les berges de la Gartempe et de ses affluents, là où les sols riches en alluvions sont bien drainés et inondés périodiquement, se développe la **forêt alluviale à aulnes et frênes**. Parmi les plantes remarquables, on trouve une très belle fougère, l'osmonde royale.

Facteurs écologiques favorables :
essences d'arbres variées et de tout âge, ambiance forestière fraîche et ombragée.

*habitat en cours de validation

... et des espèces

Lucane cerf-volant

Le lucane est un insecte impressionnant dont le mâle est muni de



mandibules rappelant les

bois d'un cerf. Ses larves se développent lentement à l'intérieur des souches et des troncs pourris. C'est seulement au bout de cinq ans que les adultes prennent leur envol, au cours des chaudes soirées d'été.

Facteurs écologiques favorables :
bois mort et vieux arbres dans les haies et les forêts.



Bondrée apivore

La bondrée est un rapace migrateur ressemblant à une buse, mais ses proies sont des larves et des adultes de guêpes et d'abeilles sauvages. Son nid est un amas de branches construit dans un arbre.

Facteurs écologiques favorables :
prairies et brandes, forêts tranquilles de mai à août.



Bondrée apivore

Pic noir

Aussi gros qu'une corneille, le pic noir creuse son nid dans le tronc des vieux arbres grâce à son bec puissant. Il se nourrit d'insectes vivant dans le bois mort, mais également de fourmis dont il dévaste les nids.

Facteurs écologiques favorables :
bois riches en vieux arbres.



Pic noir

Barbastelle

Cette chauve-souris de plus en plus rare s'installe dans les arbres creux pour y élever ses petits. La nuit venue, elle chasse les insectes volants au-dessus des prairies et de la rivière.

Facteurs écologiques favorables :
vieux arbres dans les haies et les bois, prairies riches en insectes.



Barbastelle

LA LANDE

Des habitats

Lande à ajonc nain

Cette végétation est constituée de buissons, principalement la bruyère cendrée et l'ajonc nain. Elle est localisée sur les rebords granitiques au-dessus de la vallée de la Gartempe, surtout en rive droite, et est issue du défriche-

ment de bois ou de l'abandon d'anciens pâturages. Plusieurs espèces de plantes remarquables s'y développent, parmi lesquelles une espèce de poirier peu répandue.

Facteurs écologiques favorables : *lande d'âge varié (1 à 10 ans), non envahie par les arbres.*



Bruyère

LES PRAIRIES



Campanule étalée



Pie-grièche écorcheur



Alouette lulu

Des habitats...

Prairies humides à hautes herbes

Ce type de prairie, est dominé par la molinie, une grande herbe poussant en touffes lâches. On y trouve de nombreuses plantes rares, telle la linai-grette, repérable à sa houpette cotonneuse, ou une superbe orchidée, l'orchis à fleurs lâches, .

Facteurs écologiques favorables : *exploitation extensive, sans retournement, ni fertilisation.*

Prairies riches en fleurs

Particulièrement riches en papillons, ces prairies ont également une flore remarquable par sa variété. Réparties sur l'ensemble du site, elles sont souvent imbriquées avec les prairies à molinies. Plusieurs espèces rares y trouvent les conditions idéales pour leur développement : c'est le cas de la délicate campanule élevée, originaire du Massif Central.

Facteurs écologiques favorables : *exploitation extensive, sans retournement, ni fertilisation.*



Elle installe son nid dans une prairie, au pied d'une touffe d'herbe.

Facteurs écologiques favorables : *prairies naturelles riches en insectes, tranquillité d'avril à juillet.*

Pie-grièche écorcheur

Migratrice, la pie-grièche est présente d'avril à juillet. Elle capture des insectes dans les prairies en les guettant depuis le sommet des haies. Elle construit son nid au cœur d'un buisson touffu.

Facteurs écologiques favorables : *prairies pâturées bordées de buissons.*

... et des espèces

Alouette lulu

Fréquemment posée au sommet d'un arbre, l'alouette lulu émet son chant mélancolique presque toute l'année.

LES EAUX COURANTES



Des habitats...

Herbiers des rivières de plaine

Cet habitat est éparpillé tout au long de la Gartempe. Il s'agit d'herbiers enracinés sur le fond de la rivière, et composés essentiellement de renouces et de callitriches (plantes vertes à fleurs minuscules).

Facteurs écologiques favorables :
eau de bonne qualité physico-chimique et régime d'écoulement des eaux naturel.

... et des espèces

Ecrevisse à pattes blanches

Cette espèce menacée ne subsiste ici que sur quelques ruisseaux affluents de la Gartempe.

Facteurs écologiques favorables :
ruisseaux au profil naturel et aux eaux non polluées, absence d'espèces d'écrevisses exotiques.

Le **Gomphus de Graslin** et la **Cordulie à corps fin** sont des libellules qui déposent leurs oeufs dans les secteurs de la rivière où le courant est faible.

Facteurs écologiques favorables :
eaux de bonne qualité, végétation abondante sur les rives.

Agrion de Mercure

Cette petite libellule peu répandue apprécie les petits ruisseaux ensoleillés, pourvus d'une abondante végétation aquatique.

Facteurs écologiques favorables :
ruisseaux aux eaux pures, bordés de prairies.

Lamproie marine

Ce «faux-poisson» vit habituellement sur les côtes. Cependant, les adultes remontent les cours d'eau au printemps pour se reproduire. Leurs larves vivent dans les sédiments fins du fond de la rivière pendant plusieurs années avant de rejoindre l'océan.

Facteurs écologiques favorables :
frayères faciles d'accès, sédiments de bonne qualité, lit de la rivière naturel.

Chabot

Le chabot est un poisson peu abondant que l'on rencontre sur les fonds caillouteux. Il se nourrit de divers petits animaux qu'il capture avec sa large bouche en se déplaçant rapidement.

Facteurs écologiques favorables :
eaux de bonne qualité, profil de rivière naturel.

Saumon atlantique

Poisson migrateur comme la lamproie, le saumon atlantique remonte le cours de la Gartempe en hiver, puis ce sont ses jeunes qui effectuent le chemin inverse vers les eaux du Groenland.

Facteurs écologiques favorables :
cours d'eau non entravé, bonne qualité des eaux.

Martin-pêcheur

Magnifique oiseau aux couleurs chatoyantes, le martin-pêcheur ne s'éloigne quasiment jamais de la rivière. Il creuse son nid dans les berges meubles, juste au-dessus de l'eau.

Facteurs écologiques favorables :
berges naturelles et tranquilles, bonne qualité des eaux.

Loutre

Cet animal farouche est le symbole des rivières aux eaux pures et aux berges sauvages. Des traces observées depuis cinq ans attestent de la présence de la loutre et font penser qu'elle pourrait se reproduire dans le secteur.

Facteurs écologiques favorables :
eaux de bonne qualité avec débit naturel, berges tranquilles.



Lamproie marine



Chabot



Agrion de Mercure



Martin-pêcheur



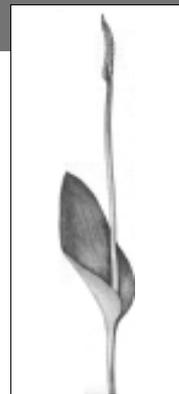
LES EAUX DORMANTES

Des habitats



«Mares» temporaires méditerranéennes

Un gazon ras se développe sur une dalle de granite inondée en hiver par des suintements et complètement desséchée en été. Ces conditions particulières permettent le développement de plantes méditerranéennes, parmi lesquelles deux espèces de fougères protégées en France, tel l'ophioglosse, ou langue de serpent.



Ophioglosse

Facteurs écologiques favorables : régime d'écoulement des eaux naturel, herbe rase.

LES ROCHERS

Des habitats



Végétation des rochers siliceux

Les blocs de rochers granitiques, notamment ceux du Roc d'Enfer, hébergent dans leurs fissures une flore originale et menacée. Parmi les nombreuses fougères, la Doradille de Billot est la plus remarquable.

Facteurs écologiques favorables : eaux de ruissellement de bonne qualité, présence de zones vierges.

Pelouses pionnières sur dômes rocheux

Au sommet des rochers de granite, se développent des sols très fins et fragiles. C'est là, parmi les mousses et les lichens, que poussent plusieurs espèces de plantes rares des milieux très secs, comme les spergules aux petites fleurs blanches à cinq pétales.

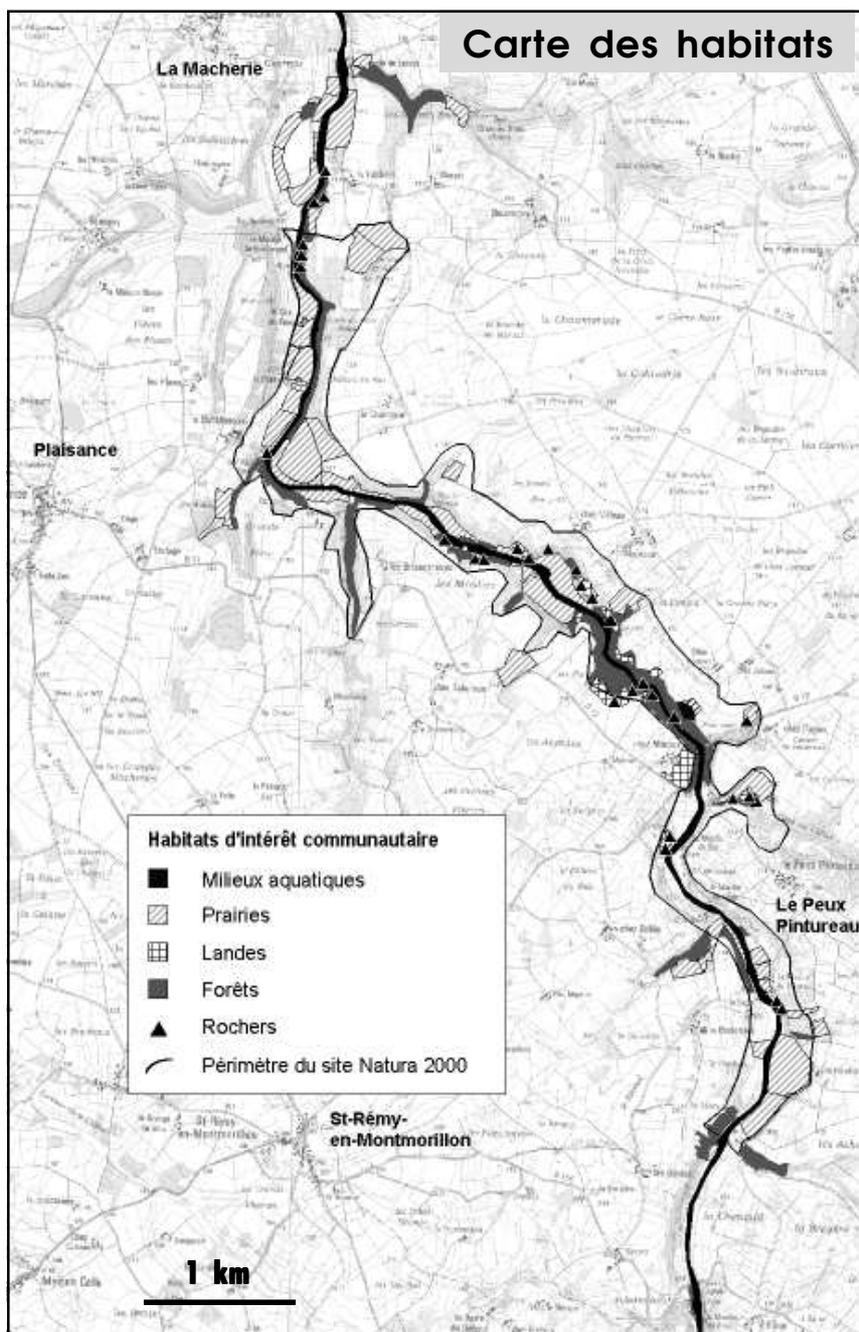
Facteurs écologiques favorables : présence de zones vierges.

CHAUVE-SOURIS

En plus de la Barbastelle, trois autres espèces de chauve-souris d'intérêt communautaire ont été rencontrées. Toutes trois fréquentent les combles des bâtiments au printemps et en été, et chassent les insectes au-dessus des prairies. Il s'agit du **Grand Murin**, du **Petit Rhinolophe** et du **Grand Rhinolophe**.

Facteurs écologiques favorables : tranquillité des gîtes de repos et de mises, milieux riches en insectes.





Calendrier	
✓ Constitution du comité de pilotage	mars
✓ Installation du comité de pilotage : présentation de l'opération, de la méthode et du calendrier	avril
✓ Inventaires des espèces et des habitats	N
✓ Cartographie des espèces et des habitats	O
✓ Premiers échanges avec les acteurs socio-professionnels pour inventaire de leurs activités	O
✓ 2 ^e réunion du comité de pilotage : présentation des inventaires	décembre
✓ Poursuite des rencontres des acteurs socio-économiques et de l'inventaire de leurs activités	N
✓ Analyse des interactions entre les activités humaines et la conservation des habitats et des espèces	O
✓ Hiérarchisation des objectifs, définition des lignes d'action	O
✓ 3 ^e réunion du comité de pilotage : validation du diagnostic socio-économique et des lignes d'action	mai
✓ Définition, en concertation, des cahiers des charges	J
✓ Evaluation des coûts	
✓ 4 ^e réunion du comité de pilotage : présentation et validation du document d'objectifs	juillet
✓ Diffusion et porter à connaissance du document d'objectifs	

OPÉRATEUR LOCAL
chargé de l'élaboration du Document d'Objectifs :

**Ligue pour la Protection des Oiseaux
 Délégation Vienne (LPO Vienne)**
 ZI République II - Espace 10 - Bât. D2 -
 17, rue Albin Haller - 86000 Poitiers
tel : 05 49 88 55 22 fax : 05 49 30 11 10
 Email : lpo-vienne@wanadoo.fr



avec comme partenaires
**le Centre Régional de la Propriété Forestière,
 le Conseil Supérieur de la Pêche
 et Vienne Nature.**
 Chargé de mission coordinateur : **Thierry DUBOIS**